

219169-2026 - Mise en concurrence

France – Distribution de gaz et services connexes – La consultation concerne la fourniture d'énergie électrique active et de gaz naturel avec l'acheminement ainsi que la responsabilité d'équilibre et de modulation, le mécanisme de capacité, les CEE, les CPB, le coût de stockage avec les services associés pour différents points de livraison de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

OJ S 63/2026 31/03/2026

Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Services

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Adresse électronique: caroline.diot@univ-paris1.fr

Forme juridique de l'acheteur: Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur: Enseignement

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: La consultation concerne la fourniture d'énergie électrique active et de gaz naturel avec l'acheminement ainsi que la responsabilité d'équilibre et de modulation, le mécanisme de capacité, les CEE, les CPB, le coût de stockage avec les services associés pour différents points de livraison de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Description: La consultation concerne la fourniture d'énergie électrique active et de gaz naturel avec l'acheminement ainsi que la responsabilité d'équilibre et de modulation, le mécanisme de capacité, les CEE, les CPB, le coût de stockage avec les services associés pour différents points de livraison de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Identifiant de la procédure: 569e86d5-558b-4c5d-84c7-bf1654a55df2

Identifiant interne: 26M14

Type de procédure: Ouverte

La procédure est accélérée: non

Principales caractéristiques de la procédure et informations sur l'endroit où obtenir les règles complètes applicables à la procédure: Il s'agit d'accords-cadres à marchés subséquents multi-attributaires de fournitures courantes et services soumis aux dispositions de l'arrêté du 31 mars 2021 portant approbation du Cahier des Clauses Administratives Générales relatif aux marchés publics de Fournitures Courantes et Services (CCAG-FCS) et publié au JORF n° 0078 du 1er avril 2021. Chaque accord-cadre est conclu avec 8 titulaires maximums, sous réserve d'un nombre suffisant de candidats et d'offres lors de la consultation. Conformément à l'article R.2162-4 du code de la commande publique, les accords-cadres à marchés subséquents sont conclus dans les limites suivantes : Lot n°1 : - Sans quantité minimum annuel ; - Quantité maximum annuelle : 5 800 MWh Lot n°2 : - Sans quantité minimum annuel ; - Quantité maximum annuelle : 1 400 MWh

2.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 65200000 Distribution de gaz et services connexes

2.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Paris (FR101)

Pays: France

2.1.4. Informations générales

Base juridique:

Directive 2014/24/UE

Sans objet

Règlementation applicable en cas de marché transfrontalier: Sans objet

2.1.5. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre: 2

Conditions du marché:

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire: 2

2.1.6. Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Document de marché

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Titre: Electricité

Description: Le lot n°1 concerne l'électricité 15 sites HTA / BT ; 36 kVA / BT 3-36 kVA

Identifiant interne: Lot n°1

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 65300000 Distribution d'électricité et services connexes

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Paris (FR101)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Durée: 4 Ans

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME): oui

Informations complémentaires: Il s'agit d'un accord-cadre à marchés subséquents multi-attributaires de fournitures courantes et services soumis aux dispositions de l'arrêté du 31 mars 2021 portant approbation du Cahier des Clauses Administratives Générales relatif aux marchés publics de Fournitures Courantes et Services (CCAG-FCS) et publié au JORF n° 0078 du 1er avril 2021. Chaque accord-cadre est conclu avec 8 titulaires maximums, sous réserve d'un nombre suffisant de candidats et d'offres lors de la consultation. Conformément à l'article R.2162-4 du code de la commande publique, il est conclu dans les limites suivantes :
Lot n°1 : - Sans quantité minimum annuel ; - Quantité maximum annuelle : 5 800 MWh. Les

modalités de remise en concurrence des titulaires au stade des marchés subséquents figurent à l'article 10-1 du CCAP. L'accord-cadre est conclu pour une durée initiale ferme d'un (1) an à compter de sa date de notification. Conformément à l'article R.2112-4 du code de la commande publique, il est renouvelable trois (3) fois, par période d'un (1) an, par tacite reconduction, sans que sa durée puisse excéder quatre (4) ans. La reconduction est tacite. Pour ne pas reconduire un accord-cadre, l'université doit se prononcer par écrit, notamment via la plateforme PLACE, en respectant un préavis d'un mois avant la date anniversaire de l'accord-cadre (date de notification). Le titulaire de l'accord-cadre ne peut refuser sa reconduction conformément à l'article R.2112-4 du code précité. En cas de non-reconduction, le titulaire reste engagé jusqu'à la fin de la période en cours. Conformément à l'article R.2144 du code de la commande publique, le Pouvoir Adjudicateur procède à l'examen des candidatures et à l'évaluation des capacités professionnelles, techniques et financières des candidats sur la base des renseignements et documents constitutifs du dossier de candidature mentionnés à l'article 6.1 du présent Règlement de la Consultation. Les candidatures dont les capacités financières, professionnelles et techniques, en rapport avec l'objet et la complexité du besoin, sont manifestement insuffisantes pour exécuter les prestations du marché, seront éliminées. Conformément aux articles L.2141-7 à L.2141-10 du code de la commande publique, l'université exclura de la procédure de passation du marché public les personnes qui, au cours des trois années précédentes, ont dû verser des dommages et intérêts, ont été sanctionnées par une résiliation ou ont fait l'objet d'une sanction comparable du fait d'un manquement grave ou persistant à leurs obligations contractuelles lors de l'exécution d'un contrat de concession antérieur ou d'un marché public antérieur. Les pièces à remettre dans le dossier de candidature figurent à l'article 6.1 du RC. Conformément à l'article 7.2 du RC, les offres pouvant être examinées seront analysées en fonction des critères pondérés suivants, sur un total de 100 points : Critère A : Valeur technique de l'offre, notée sur 70 points et jugée au regard du cadre de réponses techniques et ses éventuelles annexes transmis par le candidat selon les sous-critères suivants : Sous critère A1 : Qualité d'exécution des prestations, notée sur 30 points : Taux et modalités de flexibilité des ajouts et retraits de PDL en cours de marché, sur 10 points ; Gestion des optimisations des coûts d'accès aux réseaux, sur 10 points ; Qualité de la relation clientèle : interlocuteurs dédiés et suppléants (compétence, disponibilité, réactivité) sur 10 points. Sous-critère A2 : Qualité de l'outil de suivi des consommations, notée sur 20 points : Fonctionnalité de l'outil de suivi en ligne (simplicité, visibilité du contenu et des graphismes, alerte sur les dérives des consommations...), sur 10 points ; Délai de mise à disposition des factures, bilans annuels, fichiers de suivi mensuel dans l'espace client, sur 10 points. Sous-critère A3 : Facturation, notée sur 20 points : Qualité des modalités de facturation et clarté de la facture, sur 10 points ; Démarche qualité mise en place pour le suivi de la facturation, sur 10 points. Critère B : Prix de l'offre, noté sur 20 points sur la base du Détail Quantitatif Estimatif (DQE) : Le nombre de points attribués pour ce critère sera obtenu au moyen de la formule suivante : $\text{Note} = (\text{Montant du D.Q.E. le moins élevé}) / (\text{Montant du D.Q.E. analysé}) \times 20$ Critère C : Politique environnementale, notée sur 10 points et jugée au regard du cadre de réponses techniques et ses éventuelles annexes remis par le candidat. Sera jugé l'ensemble des actions menées par les candidats en matière de politique environnementale.

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Date limite de réception des offres: 27/04/2026 12:00:00 (UTC+00:00) Heure de l'Europe occidentale, GMT

Durée de validité des offres: 90 Jours

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: oui

Le paiement électronique sera utilisé: oui

5.1.15. Techniques**Accord-cadre:**

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Nombre maximal de candidats: 99 999

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal administratif de Paris

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal administratif de Paris

5.1. Lot: LOT-0002

Titre: Gaz naturel

Description: Le lot n°2 concerne le gaz naturel 6 sites T2-T3

Identifiant interne: Lot n°2

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 65200000 Distribution de gaz et services connexes

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Paris (FR101)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Durée: 4 Ans

5.1.6. Informations générales**Participation réservée:**

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME): oui

Informations complémentaires: Il s'agit d'un accord-cadre à marchés subséquents multi-attributaires de fournitures courantes et services soumis aux dispositions de l'arrêté du 31

mars 2021 portant approbation du Cahier des Clauses Administratives Générales relatif aux marchés publics de Fournitures Courantes et Services (CCAG-FCS) et publié au JORF n° 0078 du 1er avril 2021. Chaque accord-cadre est conclu avec 8 titulaires maximums, sous réserve d'un nombre suffisant de candidats et d'offres lors de la consultation. Conformément à l'article R.2162-4 du code de la commande publique, il est conclu dans les limites suivantes : Lot n°2 : - Sans quantité minimum annuel ; - Quantité maximum annuelle : 1 400 MWh Les modalités de remise en concurrence des titulaires au stade des marchés subséquents figurent à l'article 10-1 du CCAP. L'accord-cadre est conclu pour une durée initiale ferme d'un (1) an à compter de sa date de notification. Conformément à l'article R.2112-4 du code de la commande publique, il est renouvelable trois (3) fois, par période d'un (1) an, par tacite reconduction, sans que sa durée puisse excéder quatre (4) ans. La reconduction est tacite. Pour ne pas reconduire un accord-cadre, l'université doit se prononcer par écrit, notamment via la plateforme PLACE, en respectant un préavis d'un mois avant la date anniversaire de l'accord-cadre (date de notification). Le titulaire de l'accord-cadre ne peut refuser sa reconduction conformément à l'article R.2112-4 du code précité. En cas de non-reconduction, le titulaire reste engagé jusqu'à la fin de la période en cours. Conformément à l'article R.2144 du code de la commande publique, le Pouvoir Adjudicateur procède à l'examen des candidatures et à l'évaluation des capacités professionnelles, techniques et financières des candidats sur la base des renseignements et documents constitutifs du dossier de candidature mentionnés à l'article 6.1 du présent Règlement de la Consultation. Les candidatures dont les capacités financières, professionnelles et techniques, en rapport avec l'objet et la complexité du besoin, sont manifestement insuffisantes pour exécuter les prestations du marché, seront éliminées. Conformément aux articles L.2141-7 à L.2141-10 du code de la commande publique, l'université exclura de la procédure de passation du marché public les personnes qui, au cours des trois années précédentes, ont dû verser des dommages et intérêts, ont été sanctionnées par une résiliation ou ont fait l'objet d'une sanction comparable du fait d'un manquement grave ou persistant à leurs obligations contractuelles lors de l'exécution d'un contrat de concession antérieur ou d'un marché public antérieur. Les pièces à remettre dans le dossier de candidature figurent à l'article 6.1 du RC. Conformément à l'article 7.2 du RC, les offres pouvant être examinées seront analysées en fonction des critères pondérés suivants, sur un total de 100 points : Critère A : Valeur technique de l'offre, notée sur 70 points et jugée au regard du cadre de réponses techniques et ses éventuelles annexes transmis par le candidat selon les sous-critères suivants : Sous critère A1 : Qualité d'exécution des prestations, notée sur 30 points : Taux et modalités de flexibilité des ajouts et retraits de PDL en cours de marché, sur 10 points ; Gestion des optimisations des coûts d'accès aux réseaux, sur 10 points ; Qualité de la relation clientèle : interlocuteurs dédiés et suppléants (compétence, disponibilité, réactivité) sur 10 points. Sous-critère A2 : Qualité de l'outil de suivi des consommations, notée sur 20 points : Fonctionnalité de l'outil de suivi en ligne (simplicité, visibilité du contenu et des graphismes, alerte sur les dérives des consommations...), sur 10 points ; Délai de mise à disposition des factures, bilans annuels, fichiers de suivi mensuel dans l'espace client, sur 10 points. Sous-critère A3 : Facturation, notée sur 20 points : Qualité des modalités de facturation et clarté de la facture, sur 10 points ; Démarche qualité mise en place pour le suivi de la facturation, sur 10 points. Critère B : Prix de l'offre, noté sur 20 points sur la base du Détail Quantitatif Estimatif (DQE) : Le nombre de points attribués pour ce critère sera obtenu au moyen de la formule suivante :
$$\text{Note} = \frac{(\text{Montant du D.Q.E. le moins élevé})}{(\text{Montant du D.Q.E. analysé})} \times 20$$
 Critère C : Politique environnementale, notée sur 10 points et jugée au regard du cadre de réponses techniques et ses éventuelles annexes remis par le candidat. Sera jugé l'ensemble des actions menées par les candidats en matière de politique environnementale.

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Date limite de réception des offres: 27/04/2026 12:00:00 (UTC+00:00) Heure de l'Europe occidentale, GMT

Durée de validité des offres: 90 Jours

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: oui

Le paiement électronique sera utilisé: oui

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal administratif de Paris

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal administratif de Paris

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Nom officiel: Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Numéro d'enregistrement: 19751717000019

Département: 75

Ville: Paris cedex 5

Code postal: 75231

Subdivision pays (NUTS): Paris (FR101)

Pays: France

Point de contact: Caroline DIOT

Adresse électronique: caroline.diot@univ-paris1.fr

Téléphone: +33 1 89 68 43 31

Adresse internet: <https://www.panthéonsorbonne.fr/>

Adresse URL pour l'échange d'informations: <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Profil de l'acheteur: <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Rôles de cette organisation:

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

8.1. ORG-0002

Nom officiel: Tribunal administratif de Paris

Numéro d'enregistrement: 17750005500013

Adresse postale: 7 rue de Jouy

Ville: Paris

Code postal: 75004

Subdivision pays (NUTS): Paris (FR101)

Pays: France

Adresse électronique: greffe.ta-paris@juradm.fr

Téléphone: +33 1 44 59 44 00

Adresse internet: <https://paris.tribunal-administratif.fr/>

Adresse URL pour l'échange d'informations: <https://paris.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation:

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: 535d0678-ae1d-4d0c-acfd-1917b52115cf - 01

Type de formulaire: Mise en concurrence

Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Sous-type d'avis: 16

Date d'envoi de l'avis: 27/03/2026 15:32:47 (UTC+00:00) Heure de l'Europe occidentale, GMT

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français

Numéro de publication de l'avis: 219169-2026

Numéro de publication au JO S: 63/2026

Date de publication: 31/03/2026